

DISCOURS DU MAIRE

Le discours de Madame le Maire à l'occasion des vœux 2023 est disponible sur le site internet de la commune : www.morvillars.fr



- ⇒ Bilan 2021-2022
- ⇒ Enoncé des projets 2023

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Les opérations de recensement de la population sont en cours. Il est **OBLIGATOIRE** de se faire recenser. Toutes les personnes doivent s'y conformer sans quoi notre collectivité serait pénalisée en matière de dotation de l'Etat.



Il sera appliqué l'article 7 de la loi du 7 juin 1957 avec une amende forfaitaire pour refus de recensement.

Si vous avez un souci pour effectuer votre recensement, merci de prendre contact avec la mairie, des agents recenseurs sont là pour vous aider.

TRAVAUX RUE DE LA GUINGUETTE

En raison du remplacement du collecteur d'assainissement, la rue de la guinguette sera fermée à partir du 20 février 2023. Une déviation sera mise en place par la zone d'activités des Tourelles.



NB : Un accès piéton sera maintenu.

URBANISME TRAVAUX



RAPPEL IMPORTANT



Pour tout projet de modifications extérieures de votre habitation (extension, ravalement, réfection toiture, pose de panneaux photovoltaïques, implantation d'une piscine, pose d'un velux, d'une véranda, d'une clôture, d'un portail etc) une demande de travaux (ou permis) est **obligatoire**. Celle-ci est à effectuer en mairie avant de démarrer les travaux.

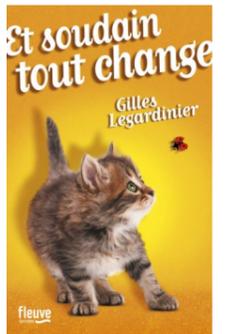
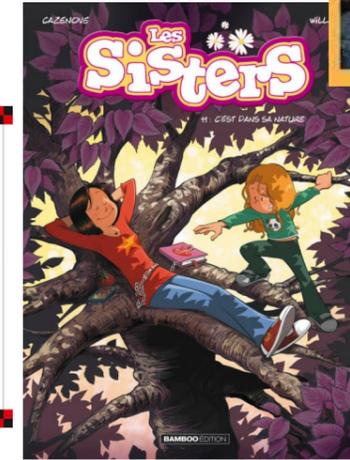
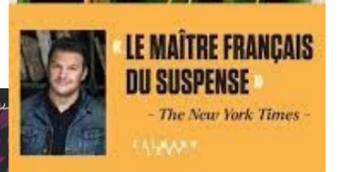
Si vous avez fait des travaux sans déclaration, renseignez vous en mairie dans le but d'une régularisation.



NOUVEAUTÉ A LA MÉDIATHÈQUE



AGNÈS LEDIG
Marie d'en haut



BENNES À DÉCHETS VERTS

Les bennes à déchets verts sont déplacées et opérationnelles à l'entrée à droite de la zone industrielle Bourogne/Morvillars



Sur ce site, Grand Belfort prévoit un projet plus abouti de récupération des déchets verts. Les communes du secteur devraient bénéficier d'installations mutualisées.